

discuter, comme le fait l'honorable député, les ramifications de l'industrie.

**M. Nickle:** Comme je l'ai déjà signalé, monsieur l'Orateur, je rappelle brièvement un programme fondamental que j'ai exposé il y a quelques années. J'aimerais, si vous me le permettez, compléter cet exposé, puis rattacher ensuite le problème réel du chômage au Canada à l'industrie du gaz et du pétrole.

**L'hon. M. Gregg:** L'honorable député l'a déjà fait. Il a dit, et j'en conviens, que l'entreprise, si elle est un jour réalisée, créera directement ou indirectement de l'emploi. Cela posé, il ne devrait pas poursuivre ses observations sur les difficultés ou programmes qui concernent actuellement l'industrie. Ces questions ne sont pas pertinentes.

**M. Nickle:** Tout problème relatif à quelque industrie que ce soit au Canada, qu'il soit créé par l'industrie ou par le Gouvernement, et qui influe de quelque façon sur le niveau de l'emploi, ou tend à multiplier ou à supprimer des emplois, se rapporte, je crois, au débat.

Je vais poursuivre la dernière partie de mon exposé de 1950:

Si le Canada et les États-Unis prennent pour acquis que les deux nations voisines constituent un grand tout économique, du moins en ce qui concerne le pétrole et le gaz, l'industrie de l'Alberta connaîtra un avenir à côté duquel sa situation actuelle paraîtra bien mince et qui sera gros d'avantages sur le plan national et international.

Le Canada et les États-Unis sont leurs meilleurs clients mutuels pour ce qui des biens et des services. Comme la plupart des autres pays, le Canada achète actuellement moins des États-Unis qu'il ne souhaiterait le faire, surtout parce qu'il manque de dollars américains. L'auto-provisionnement du Canada en pétrole, en supprimant sa plus importante cause d'épuisement de ses dollars américains (il s'agit de quelque 300 millions par année), lui laisserait des fonds pour l'achat d'autres produits américains.

L'essor constant de l'industrie du pétrole et du gaz de l'Alberta affermira sensiblement l'économie du Canada, surtout la région des prairies qui, pendant longtemps, a été tributaire d'une seule industrie, l'agriculture.

Dans les deux nations...

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre! Je croyais que le député était sur le point de terminer la lecture de ce texte. Je me rends compte que, dans un débat comme celui-ci, il est très difficile d'appliquer la règle de la pertinence car, ainsi que l'a fait si bien remarquer le député qui a la parole, bien des éléments entrent en jeu quand il s'agit du chômage. Néanmoins, je dois aussi reconnaître que le rappel au Règlement du ministre du Travail était bien fondé: à l'occasion d'un débat sur le chômage, les députés ne peuvent amorcer un débat sur une autre question. Il me faut donc prier l'honorable député de borner ses

[L'hon. M. Gregg.]

observations au pétrole s'il le veut mais en rattachant ce sujet au problème de l'emploi ou du chômage.

**M. Nickle:** C'est justement ce que je fais, il me semble.

**Des voix:** Non.

**M. Nickle:** Il saute aux yeux, comme je l'ai dit au début de mes observations, que l'industrie partie de rien qui peut maintenant faire vivre un demi-million de Canadiens, joue un rôle capital dans l'économie canadienne. Or, l'emploi assuré par cette industrie constitue un sujet dont tous les aspects peuvent logiquement être discutés en tous temps à la Chambre.

Je voudrais, monsieur l'Orateur, ajouter les deux derniers paragraphes de cet exposé. J'y suis surtout porté par ce que j'ai entendu à la Chambre cet après-midi au sujet de restrictions que les États-Unis appliqueraient aux importations de pétrole brut en provenance du Canada, ce qui, j'ose dire, influera immédiatement et très certainement sur le niveau de l'emploi dans l'Ouest canadien. Voilà ce qui résulterait de toutes réductions des importations de pétrole brut canadien à destination des États-Unis.

Voici le reste de mon exposé de 1950:

Du point de vue des deux pays et du monde...

**M. l'Orateur suppléant:** Je croyais avoir clairement indiqué à l'honorable député que j'étais bien disposé à lui manifester un peu de tolérance lorsqu'il a commencé sa citation. Mais j'espère qu'il s'en tiendra maintenant au chômage.

**M. Nickle:** Monsieur l'Orateur, en parlant de chômage ou de manque d'emploi, on peut, il me semble, non seulement parler du progrès passé de certaines industries au Canada, mais aussi de tout ce qui serait propre à créer de l'embauche dans notre pays. Cela me paraît logique.

J'entends maintenant en arriver à la principale partie de cette citation de 1950 et donner lecture des deux derniers alinéas.

Du point de vue des deux pays et du monde...

**M. l'Orateur suppléant:** L'honorable député doit tout de même se rendre compte que je ne veux pas pousser mon intervention plus loin, mais je lui ai donné à entendre, aussi clairement que j'ai pu, qu'il devrait peut-être passer à une autre partie de son discours.

**M. Nickle:** Monsieur l'Orateur, tout ce que j'essaie de faire, c'est de parler du problème de l'exploitation gazière ou pétrolière et de la question du chômage dans cette industrie ou les industries connexes, en rattachant cette question à celle de la sécurité nationale. C'est une industrie qui est directement liée au problème du chômage. Si vous vous